

VIABILIS Aménagement

Création du lotissement d'habitations « Piessard –
Petit Renaud », à Saint-Saturnin (72)

Demande d'examen au cas par cas / *Annexes*

30 mars 2026



FICHE SIGNALÉTIQUE

Maitre d'ouvrage / Porteur du projet

Raison sociale : VIABILIS Aménagement



Adresse : Parc Édonia Bâtiment O – Rue de la Terre Adélie
35 760 SAINT-GREGOIRE

Téléphone : 02.22.25-09.93

Interlocuteur : Mme Aurore MAUBOUSSIN – Responsable Pôle Montage
a.mauboussin@viabilis.fr

Site du projet

Nom et localisation du projet : Création du lotissement d'habitations « Piessard – Petit Renaud », à Saint-Saturnin (72)

Parcelle cadastrale : Section ZO, numéros 13, 24, 104 (en partie) et 109 (en partie)

Bureau d'études en charge de l'étude

Raison sociale :

DM EAU



Adresse : ZA de La Chauvelière - 8, rue Charles Lindbergh - 35 150 JANZE

Téléphone : 02.99.47.65.63

Site internet : <http://www.dmeau.fr>

Représentant : Samuel MOREAU - Gérant
s.moreau@dmeau.fr

Interlocuteurs en charge du dossier : Julien MACQUET – Chargé d'études
j.macquet@dmeau.fr

Références du rapport d'étude

Titre : Demande d'examen au cas par cas relative au projet de création du lotissement d'habitations « Piessard – Petit Renaud », à Saint-Saturnin (72)

Version : 30 mars 2026 (V3)

VI. ANNEXE 6 : DESCRIPTION DES ABORDS



Le premier secteur à l'Est du Petit Renaud est cerné :

- Au Nord, par la route communale Le Petit Clos ;
- A l'Ouest, par la route du Petit Renaud ;
- A l'Est, par la D338 et l'A28 et un espace vert en zone naturelle du PLUc permettant d'établir une zone tampon par rapport à ces voies ;
- Au Sud, par un petit boisement ceinturant la D338.

Le second secteur à l'Ouest de la route du Petit Renaud est cerné :

- Au Nord, par la route du Petit Coûtant et un lotissement ;
- A l'Ouest par la route du Moulin du Coûtant et des espaces naturels ;
- Au Sud, par des terres agricoles,
- A l'Est, par la route du Petit Renaud.

Aucun cours d'eau ou surface en eau de type mare, lagune, étang ou bassin de rétention n'est situé sur le périmètre de l'opération.

Les photographies pages suivantes permettent d'apprécier l'insertion paysagère du projet dans son environnement.



PA7.1



PA7.2





Figure 3 : Vue de l'environnement urbain et naturel autour du site – DMEAU 2026